La guerre italo-turque

Un Congrès original

D'après les nouvelles qu'on reçoit à Rome d'Athènes, une très vive agitation se manifeste en ce moment parmi les habitants des îles de la mer Egée, occupés par l'Italie, en faveur de l'autonomie complète de ces îles.

Les habitants de l'île de Kalimos avaient déjà proclamé leur indépendance, et arboré le drapeau grec. Le général Ameglio, le commandant en chef du corps d'occupation de Rhodes, a dû intervenir et rappeler aux Egéens que, pour le moment, ils se trouvent sous la domination de l'Italie, dans l'esprit de modération et d'équité de laquelle ils peuvent avoir pleine confiance.

Les autorités italiennes viennent de convoquer à Rome, en un Congrès, les maires de toutes les îles de la mer Egée où flotte le drapeau italien. Ces maires devront faire connaître au gouvernement italien les desiderata de la population grecque. Quel que soit le régime futur de ces îles, on est aujourd'hui convaincu un peu partout, sauf naturellement à Constantinople, que ces territoires ne retourneront plus sous la domination de la Turquie, et cette conviction se fera naturellement toujours plus forte, à mesure que se prolongera l'occupation italienne.

Nouvelles de l'étranger

ANGLETERRE — Violences inouïes à la Chambre des Communes

A la Chambre des Communes, une scène violente s'est produite mardi.

M. Healy ayant demandé à M. Asquith de libérer les suffragettes détenues, M. Asquith répondit que M. Mac Kenna le leur avait offert à condition qu'elles s'engagent à ne plus briser les fenêtres.

M. Lansbury, socialiste, proteste et dénonce le gouvernement et son action ; il s'avance insultant vers les bancs du gouvernement, criant et menaçant du poing les ministres, et déclarant à M. Asquith qu'il a une conduite méprisable.

— Vous savez, s'écrie-t-il, que ces femmes ne peuvent pas prendre cet engagement. C'est déshonorant de le leur demander. Vous serez jugés dans l'histoire comme ayant torturé des femmes.

M. Lansbury se retourne aussi vers l'opposition, criant que les membres de l'opposition doivent être chassés de la vie publique.

Les ministres et les chefs de l'opposition restent calmes.

Enfin, M. Lansbury revient à son siège.

Le président se lève et lui demande de quitter la Chambre.

M. Lansbury répond qu'il ne partira pas tant qu'on continuera ces « tortures et ces meurtres méprisables de femmes ».

Le président lui demande trois fois de se nommer en lui disant qu'autrement on l'expulsera.

Divers travaillistes prient M. Lansbury d'obéir.

M. Lansbury quitte alors la Chambre.

Trois suffragettes ont encore été arrêtées pour avoir brisé les glaces d'une porte dans les couloirs de la Chambre des Communes.

BELGIQUE — Le suffrage des femmes

Le parti catholique a beau jeu dans la question électorale. Il est, en effet, de plus en plus évident qu'il n'aurait rien à perdre à l'établissement du suffrage universel pur et simple. Ce mode de votation serait, par contre, néfaste pour le parti libéral, et sans doute avantageux pour le parti socialiste.

Mais qu'adviendrait-il si le suffrage des femmes était adopté ? Ce serait très vraisemblablement l'écrasement de l'anticléricalisme. Aussi les libéraux supplient-ils les socialistes décaster ce spectre. La Fédération socialiste de Charleroi a écouté leurs plaintes et a voté un ordre du jour où elle déclare « qu'il serait actuellement prématuré de réclamer l'extension aux femmes du droit de suffrage. Prématuré ? Pourquoi, si le principe était admis, attendre la conversion de toutes les femmes au libéralisme et au socialisme ?

ALLEMAGNE — Le chancelier va aller en Russie

Le Lokal Anzeiger annonce que le chancelier de l'Empire fera probablement un voyage privé en Russie, à une date indéterminée, et visitera Saint-Pétersbourg et Moscou.

Un voyage *privé* ? Nous connaissons les voyages privés de ces Messieurs.

TURQUIE — L'Allemagne refusérait compagnie aux Jeunes-Turcs

On télégraphie de Vienne au *Times* :

Les bruits d'après lesquels un bataillon turc et ses officiers se sont mutinés à Monastir et seraient passé aux insurgés albanais avec armes et bagages sont considérés ici comme étant de nature à rappeler que la situation dans l'empire ottoman devrait être sérieusement envisagée par l'Europe.

Un nouveau bruit, d'après lequel le mutessarif d'Ipek, qui récemment défendit la ville contre les rebelles, a, lui aussi, passé à l'ennemi avec 150 hommes, n'a pas encore été confirmé, mais n'est pas considéré comme invraisemblable.

L'importance de la mutinerie de Monastir semble, pour le moment, résider en son côté politique plutôt qu'en ses conséquences militaires. On prétend que les mutins demandent la dissolution de la Chambre et des élections générales honnêtes, le renvoi de Djavid bey et de Talaat bey, et l'expulsion d'Eyub Sabri du Comité central jeune-turc.

De telles revendications indiqueraient la rébellion d'une partie de l'armée contre le Comité, sinon tout au moins contre ses membres les plus influents. *Si tel est le cas, l'effet d'une révolte semblable sur la situation dans les Balkans et sur les puissances les plus intéressées en Orient pourrait être incalculable.*

CHINE — Un missionnaire assassiné

Le *Novoié Vrémia* reçoit de Pékin une dépêche annonçant qu'un missionnaire espagnol a été blessé dans une émeute par la populace à Ka-Nin-Fou.

Mgr Augouard et le Congo

De notre correspondant :

Mgr Augouard a donné, hier soir, au Mans, en présence d'un très nombreux public, une conférence à la salle Saint-André.

L'orateur s'est attaché à démontrer qu'en cédant à l'Allemagne une partie du Congo, la France avait fait un réel sacrifice, comme il l'avait catégoriquement expliqué devant la Commission des affaires extérieures de la Chambre, quand elle reçut sa déposition.

De chaudes ovations ont salué l'édifiant récit du conférencier, touchant les mœurs anciennes des Congolais et leurs récents progrès spirituels.

Une quête fructueuse a été faite ensuite pour les œuvres du prélat missionnaire.

Les encouragements aux jeunes savants

L'Académie des sciences, sur la proposition de sa Commission spéciale, a partagé ainsi l'annuité de 50 000 francs, mise à sa disposition par le prince Roland Bonaparte, « pour aider les jeunes savants qui ont déjà fait leurs preuves à continuer leurs travaux » :

Subvention de 12 000 francs à « la Mission scientifique du Maroc », organisée par la Société de géographie, pour l'étude géologique, géographique, archéologique et zoologique du Maroc.

3 000 francs chacun à MM. de Martonne, pour ses travaux de géographie ; Louis Dunoyer, pour la construction d'appareils de spectroscopie ; Hamet, pour continuer ses études botaniques.

2 500 francs chacun à MM. Bosler, pour ses études de spectroscopie des astres ; Baldit, pour ses observations météorologiques ; Paul Pascal, pour continuer ses travaux de physique ; Shlégel, pour la suite de ses recherches de biologie expérimentale.

Enfin 2 000 francs chacun à MM. Sauvageau, pour ses études des plantes marines ; Welisch, pour ses recherches géologiques ; Bierry, pour ses travaux sur les hydrates de carbone ; Marval, pour ses recherches de physiologie, et Gruvel, pour continuer ses remarquables explorations des côtes françaises de l'Afrique.

L'Académie a réservé 9 000 francs, qui pourront être employés ultérieurement.

Dans la même séance, la savante compagnie a décerné le prix Hébert à M. Houlvigne, professeur à la Faculté de Marseille, pour l'ensemble de ses travaux physiques.

Enfin l'Académie a accepté le legs de Mme Lebouteux, de 1 500 francs de rente, destiné, à fonder un prix de vertu « pour les savants qui ne seraient distingués par leur dévouement, ou pour les personnes qui se seraient dévouées en faveur de savants ».

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Dimanche a eu lieu, à Cahors, l'inauguration du monument élevé au cimetière, à la mémoire des soldats du 7e d'infanterie.

A 9 heures, en présence d'une foule énorme, à la cathédrale a été célébrée une messe solennelle. A l'Evangile, Mgr Ozerac est monté en chaire et a prononcé une éloquente allocution, retraçant les souvenirs glorieux qui s'attachent au « régiment de campagne » et les batailles inscrites au drapeau : « Bhurus, Bautzen, Anvers, Sébastopol.

Tous les officiers de la garnison, à leur tête le colonel Reibell, assistaient à la cérémonie.

A 10 heures, au cimetière, remise à la ville du monument par le président de la section du « Souvenir Français », le sympathique commandant Saint-Eloy, et discours très remarqué du colonel Reibell, du maire, et un très pâle du secrétaire général de la préfecture remplaçant le préfet absent.

LE PASSAGE DE LA BÉRÉSINA

On lit dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* :

« Il est question d'ériger un monument commémoratif de la guerre de 1812 à Studenka, district de Borissoff, gouvernement de Minsk, lieu du passage de la Bérésina par les troupes de la Grande Armée, où le génie de Napoléon s'est manifesté avec un éclat tout particulier.

Mesure de justice

(De notre correspondant particulier)

Saint-Flour, 26 juin. — Le Conseil municipal de Saint-Flour, dans sa séance de mardi 25 juin, a voté à l'unanimité des 21 membres présents la somme de 1 000 francs pour subvention aux élèves indigents qui fréquentent les écoles publiques ou privées, proportionnellement au nombre des élèves. C'est le résultat heureux de la campagne activement menée dans notre ville par les amis de l'enseignement privé. Tous les candidats, au mois de mai, s'étaient engagés à faire aboutir cette réforme de justice.

Les commerçants détaillants

La Fédération des commerçants détaillants de France a organisé, au siège de la Fédération, 21, rue du Château-d'Eau, son Congrès annuel. Différentes motions pour la défense des intérêts du commerce de détail ont été adoptées. Elles concernent particulièrement la question de la limitation des heures de travail, celle du repos hebdomadaire, ainsi qu'un projet de modification de la loi de 1884 sur les Syndicats agricoles.

Pour clôturer ce Congrès, un grand banquet a eu lieu hier, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Les scandales municipaux de Nice

A Nice, le juge d'instruction a interrogé M. Couronne et l'a confronté avec son principal employé qui avait négocié la cession du monopole des pompes funèbres par Romani à la Société Roblot.

M. Couronne a déclaré qu'il avait eu le désir d'acquérir le monopole, même en faisant un sacrifice, de façon à prendre pied dans la région et à créer des succursales dans les villes du littoral. Il a ajouté que si quelques-unes de ses lettres semblent indiquer que le service de la redevance municipale n'était pas régulièrement fait, il avait cependant l'intention de ne pas continuer à user de petits procédés et que, pour éviter toute difficulté, il tenta d'amener la ville à créer un service de redevance fixe.

M. Couronne était assisté de son avocat, Me Chautemps, député.

Le fils de l'ancien ministre Vallé

Les débats du procès intenté à Mme Armande Bayard, pour menaces envers son ancien ami, M. Vallé, fils de l'ancien ministre de la Justice, ont continué devant la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Paris.

L'avocat général Scherdling a demandé à la Cour d'enlever le bénéfice du sursis accordé, par le tribunal, à l'inculpée, et de la condamner à six mois de prison et à une interdiction de séjour.

M. Vallé fils, qui poursuit de sa haine cette femme, a voulu intervenir aux débats comme partie civile, par l'organe de Me Michel Pelletier. Son intervention a été déclarée irrecevable.

La parole a été donnée alors à Me Paul Morel, avocat de Mme Bayard.

Il a d'abord constaté avec mélancolie que « notre République n'est pas parfaite », aveu précieux à retenir, Me Paul Morel étant un républicain bon teint. Et pourquoi n'est-elle donc pas parfaite ? Parce « qu'elle compte quelques fois ou, si l'on préfère, quelques féodaux, indissolublement démocrates lorsqu'il s'agit du peuple, mais férocement aristocrates dès qu'ils sont eux-mêmes en jeu ». Ceci à l'adresse de M. Vallé père, ancien garde des sceaux, féodal champenois.

En cette qualité, M. Vallé ne veut pas que l'on trouble la vie de son fils, et il entend que l'on fasse disparaître cette pécore qui le tracasse. Cette pécore ! M. Vallé fils l'avait pourtant bien associée à sa vie.

Il lui écrivait des lettres où il lui rendait compte de la vie familiale.

De Dormans, fief paternel, il lui dépeignait les pommes campagnardes. Il faisait doucement le complaisant sous-préfet qui venait classer, pour avoir de l'avancement, la bibliothèque paternelle.

Il écrivait encore à Mme Bayard :

« Hier, nous avons eu la visite de M. et Mme Pallières, de leur fille, de leur gendre, avec un tas *d'autres huiles*. Dès que je les ai vus arriver, je me suis réfugié du côté des aviateurs, qui sont singulièrement plus intéressants que les officiels. »

— Peut-on souhaiter, a dit M. Paul Morel, une plus grande intimité. C'est pourquoi la rupture fut si difficile, si chaleureuse, si maladroite.

M. Paul Vallé aurait sans doute consenti à l'adoucir au moyen de quelque argent. Hélas ! il lui arrivait de n'avoir pas toujours 3 francs dans sa poche !

M. Vallé père prit l'affaire en main et eut recours aux bons offices de M. Louis Ménard, « conseil licencié, lauréat de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique », qui proposa à Mme Armande Bayard : 500 fr. de la part du père, 100 francs de la part du fils, et un petit voyage à Nice. Ce M. Ménard poussa la générosité jusqu'à vouloir ajouter à ces largesses ses consolations personnelles. Mais il fut éconduit.

Mme Armande Bayard ne s'étant pas contentée de si peu, c'est alors que Me Paul Vallé entreprit de la raisonner à coups de poing. Mme Armande Bayard porta longtemps les marques de ces délicates attentions, et elle en conserve des certificats en bonne et due forme : ecchymose à la paupière gauche, bosses au front, au menton, à la nuque, bleus aux genoux, etc. Elle en fut malade, ce qui lui fit perdre sa place de mannequin chez un grand couturier, et, à la suite d'une scène encore plus brutale que les précédentes, elle écrivit :

« J'ai encore les genoux tout meurtris. Je vous préviens que, si vous me brutalisez encore, je vous tue comme un chien. »

C'est cette unique ligne qui lui a valu d'être poursuivie.

— Six mois de prison avec sursis, a dit M. Paul Morel en terminant, était une peine suffisante. La Cour ne peut l'aggraver en soulevant le sursis.

La Cour, retenant à la charge de Mme Bayard trois lettres dont l'une qui elle menace... de se suicider, a confirmé la peine de première instance en y ajoutant deux années d'interdiction de séjour.

TRIBUNAUX

ETRANGE FARCE

La 11e Chambre vient de condamner à quatre mois de prison Mauperthuis et Soubrier, l'un secrétaire général et l'autre secrétaire adjoint du Syndicat des charbonniers.

Avisant, le 29 mai dernier, un auto-taxi en station rue Turbigo, ces individus se firent conduire à la Villette, et, arrivés à destination, reprochèrent au chauffeur Corot de n'avoir pas adhéré à la grève de sa corporation. Au cours de la discussion, ils se livrèrent à des actes de violence sur la personne de ce chauffeur, qui s'enfuit. Les agresseurs s'emparèrent alors de la voiture et se rendirent à Noisy-le-Sec, où ils l'abandonnèrent.

Soubrier, en fuite, a été jugé par défaut. Le chauffeur Corot, partie civile, a obtenu 300 fr. de dommages-intérêts.

Guerre et Marine

Les manœuvres navales

Ainsi que nous l'avons dit, il n'y aura pas de grandes manœuvres navales d'ensemble cette année.

Le vice-amiral Boué de Lapeyrère réunira sous son pavillon la totalité des bâtiments qui composent la première armée navale, soit : 12 cuirassés de ligne, 6 croiseurs cuirassés, 4 croiseur protégé, répétiteur d'armée, 5 escadrilles de contre-torpilleurs, comptant 38 unités, une escadrille de 5 sous-marins offensifs, commandée par un contre-torpilleur. Au total 62 bâtiments dont 18 portant cuirasse.

Cette force navale manœuvrera en Méditerranée, du 16 juillet au 1er août.

Dans le Nord, la 3e escadre, sous le commandement du vice-amiral de Marolles, manœuvrera du 1er au 15 août. Ses équipages seront complétés par les réservistes.

Brest. — La phase la plus importante des prochaines grandes manœuvres de la troisième escadre se déroulera dans le Pas-de-Calais. Toutes les flottilles de torpilleurs et de sous-marins de la Manche et de l'Océan s'y trouveront réunies pour défendre l'entrée du détroit.

Un démenti

Un journal socialiste a publié hier matin une information de laquelle il résulterait que le colonel du 46e de ligne, s'adressant aux officiers de son régiment, se serait ainsi exprimé :

« Vous savez que M. Millerand a dit entre autres excellentes choses, qu'il voulait remettre l'armée au point où elle était avant l'affaire Dreyfus. »

Nous sommes autorisés à déclarer que cette information est purement fantaisiste et que ces propos n'ont été tenus pas plus par le ministre de la Guerre que par l'officier supérieur visé.

(Havas)

Le mildiou dans les vignobles de l'Hérault

On signale une forte invasion du mildiou dans les vignobles voisins, situés dans les bas-fonds et même dans certaines plaines. On a constaté la présence de ce parasite mardi, mercredi et jeudi de la semaine dernière, notamment dans les communes de Lottes, Vendargues, Baillargues, etc.

Il serait à désirer qu'un bon vent du Nord vînt enfin remplacer, pendant quelques jours au moins, les nuits et matinées humides qui favorisent l'éclosion du mildiou.

En Mer

Cherbourg. — M. Renouf, 53 ans, patron du bateau de pêche *Emile*, de Cherbourg, était allé relever des engins sous-Fermanville. Le bateau ayant chaviré, Renouf coula et son cadavre ne fut retrouvé que deux heures plus tard par un gardien du phare.

Le malheureux laisse une veuve.

Brest. — Un canot monté par cinq personnes a chaviré dans la rivière de l'Elorn, le bateau a coulé à pic ; mais les passagers ont été recueillis à temps par une embarcation.

Concours de patronages catholiques

Toutes les Sociétés de gymnastique des patronages catholiques landais seront réunis à Mont-de-Marsan, le 30 juin, pour concourir. Grand'messe militaire. Défilé de près de 1 000 gymnastes. Grande séance de parade sous la présidence de Mgr. de Cormont, évêque d'Aire.

Chasse aux Nouvelles

Notre Observatoire

MERCREDI 26 JUIN 1912

La *température* a baissé légèrement dans nos régions du Nord ; elle a monté dans le Midi. On notait ce matin + 8 à Vardoé, + 12 à Belfort, + 13 à Paris, + 16 à Bordeaux, + 10 à Perpignan, + 22 à Monaco, + 24 à Alger, et, dans les stations élevées, + 6 au Ventoux, + 5 au Puy de Dôme, + 2 au Pic du Midi.

La *mer* est houleuse sur nos côtes de la Manche et de l'Océan.

Probable. — En France, quelques ondées sont encore probables dans la moitié Nord ; le temps va rester moyennement chaud.

A Paris, hier, pluie.

Jeudi 27 juin, 179e jour de l'année.
Durée du jour : 17 h. 32.
Soleil. — Lever : 3 h. 51. Coucher : 7 h. 55.
Lune. — Lever : 6 h. 50 s. Coucher : 1 h. 37 m., 12e jour de la lune.

Départements

LOIRE-INFERIEURE. — Un ouvrier ébouillanté. — Alexis Gourdan, 27 ans, travaillant à la savonnerie Falvanda, à Nantes, est tombé accidentellement dans une cuve pleine de lessive bouillante. Malgré les atroces souffrances qu'il dut endurer, le malheureux ne poussa pas un cri. Faisant un effort surhumain, il sortit de la cuve, escalada une fenêtre et retourna parmi ses camarades. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il expira quelques heures plus tard.

JURA. — Une petite bergère étranglée. — Eglantine Liégeon, 8 ans, était partie samedi au clair matin, conduire son petit troupeau de moutons dans un pacage distant de six cents mètres de son village, le Pasquier.

La journée se passa, le soir vint, puis la nuit, et la petite bergère ne rentrait pas.

Les habitants se mirent en campagne. Non loin de l'endroit où Eglantine avait conduit ses moutons, on la trouva étendue, morte, portant de multiples blessures à la tête, au cou et aux bras. Le désordre des vêtements semble démontrer, au premier examen, que la pauvrette a été odieusement souillée.

SEINE-ET-OISE. — Une voiture tamponnée par un train. — Les époux Dauphin, cultivateurs à la Grange-aux-Cercles, commune de Ballainvilliers, se rendaient en voiture aux champs avec leurs quatre domestiques, et suivaient la route nationale. Au passage à niveau de la Croix-Saint-Jacques, ligne d'Arpajon, leur voiture fut prise en écharpe par un train de voyageurs et culbutée dans un fossé.

Le train s'arrêta et on se porta au secours des victimes. Les époux Dauphin n'avaient que des contusions. Mais Mmes Amélie Trégaux, 66 ans, Miles Henriette Laurent, Louise Péron et Jeanne Cosquières, jeunes filles de 15 à 16 ans, furent grièvement blessées.

CADUM
CONTRE LES
MALADIES de la PEAU
Dès l'instant que le Cadum est employé contre n'importe quelle affection de la peau, un soulagement immédiat se fait sentir. Le Cadum guérit rapidement eczéma, plaies, ulcères, taches, boutons, éruptions, écorchures, frottements, démangeaisons, hémorroïdes, etc.

La faute paraît incomber au mécanicien Castrate qui n'aurait pas fait les appels d'usage.

ILLE-ET-VILAINE. — Gardien étranglé par un fou. — A Rennes, un drame s'est produit à l'asile départemental des aliénés.

Un pensionnaire couché dans un dortoir s'étant levé sans nécessité reçut quelques observations de la part du gardien nommé Fourel.

Le fou se jeta alors sur l'infortuné gardien, le terrassa et l'étrangla avant qu'on pût lui porter secours.

HERAULT. — Partie de cartes sanglante. — Deux Espagnols jouaient aux cartes dans un café de Béziers, lorsqu'une contestation s'éleva entre eux.

L'un d'eux, Paul Palomar, 32 ans, sortant un couteau de sa poche, allait se précipiter sur son adversaire, Enrico Philippo, quand celui-ci lui tira à bout portant un coup de revolver dont la balle alla se loger dans la région du sein droit.

Le blessé, 26 ans, fut transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Le meurtrier a été écroué.

HAUTE-SAONE. — Hirondelles dans une salle à manger. Hirondelles XXe siècle. — Des hirondelles ont élu domicile dans la salle à manger de M. Edmond Bey, propriétaire à Marnay. Elles ne se sont pas contentées à l'instar de leurs devancières de fixer leur nid aux parois de la chambre, mais, usant d'un sans-gêne inconnu, elles l'ont aménagé dans les fils de la suspension, laissant à leurs hôtes bienveillants le soin de compléter leur installation moderne par l'adjonction d'un réceptacle improvisé destiné à éviter la chute de condiments fort peu appropriés.

Actuellement, le nid est garni de cinq petits œufs que la mère couve jour et nuit. Chaque matin, dès l'aurore, la fenêtre s'ouvre pour permettre les allées et venues que les douces bestioles multiplient durant le jour.

Quantité de personnes viennent voir cette bizarre installation, elles admirent l'art nouveau qui a présidé à la construction de ce nid ainsi que la généreuse hospitalité des habitants du logis.

ALGERIE. — Un caporal tue son sergent. — A la caserne de la légion, à Beni-Ounif, le caporal Cromer a tué le sergent Pietri, de sa compagnie.

A 1 heure de l'après-midi, au moment de la sieste, le caporal Cromer se rendait au poste de police. Il avisait le caporal de garde que le sergent-major de sa compagnie le réclamait et l'envoyait le relever un instant. Le caporal de garde le crut et sortit. Le caporal Cromer s'empara alors de deux paquets de cartouches Lebel, puis il alla chercher son fusil et se rendit dans la chambre du sergent Pietri. Celui-ci, en chemise et caleçon, dormait profondément. Cromer entra sans l'éveiller et déchargea sur lui son arme à deux reprises à bout portant. La mort fut instantanée.

Cromer, a déclaré que le sergent Pietri lui en voulait et le punissait sans cesse pour qu'il ne passât pas sergent et que c'est la raison de son crime.

ALGERIE. — Singulière découverte à Constantine. — De notre correspondant.

A Constantine, ce matin, on trouva dans la poubelle d'un immeuble européen, rue Nationale, une main humaine bouillie, sectionnée au poignet. L'ouvrier préposé à l'enlèvement journalier des ordures, a déclaré y avoir trouvé depuis plusieurs jours des morceaux de viande cuite pesant 5 à 7 kilos. La justice informe.

Etranger

ALLEMAGNE. — Empoisonnés par des aliments de mauvaise qualité. — A Kitten (Westphalie), 80 personnes ont été empoisonnées par du lait de mauvaise qualité. On craint que le nombre des victimes ne s'étende encore.

A Hensdorf, près de Dresde, plus de 30 personnes sont tombées grièvement malades, après avoir consommé du saucisson.

Faits divers de partout

— A Nantes, Marie-Thérèse Garnier, 8 ans, a été écrasée et tuée par un camion.

— Un incendie a détruit un magasin d'étoupes du tissage de lin, à Madeleine-lès-Lille.

Les dégâts sont évalués à 300 000 francs.

— A Badalona (Catalogne), ont été arrêtés un malfaiteur français nommé Auguste-Alfred Lauthieume, et son amie Henriette-Maria, dont le gouvernement français a réclamé l'extradition.

— A Graville (Seine-Inférieure), dans un atelier de chargement de fusées, l'artificier Jules Lartisien, 43 ans, a été gravement blessé par une explosion en chargeant des pétards.

— A Sanvic (Seine-Inférieure), au tournant d'une rue, une collision s'est produite entre une bicyclette montée par André Borme, 17 ans, et une motocyclette montée par Paul Claverie, 21 ans, valet de chambre, au service du baron de Le Meneust. On craint une issue fatale pour Claverie.

Renseignements commerciaux

HALLES CENTRALES DE PARIS

Mercredi 26 juin.

Œufs. — Le colis de 1 000 œufs : Picardie extra 112-124, choix 96-110, ordinaires 80-96, Normandie extra 96-124, choix 80-96, Eure et Beauce 80-110, Bretagne choix 80-98, ordinaires 60-78, Touraine choix 100-118, ordinaires 80-96, Bourbonnais et Nivernais 90-108, Champagne et Bourgogne choix 96-106, Poitou choix 100-125, ordinaires 78-98, Auvergne 86-94, Midi choix 92-100, ordinaires 84-90, étrangers 70-88.

Fromages. — Les 100 kilos : Gruyère Emmenthal choix 255-263, ordinaire 230-250, Gruyère Suisse choix 235-245, ordinaire 220-225, Gruyère Comté choix 215-230, ordinaire 190-200.

Beurres en mottes. — Le kilo : Marchands français Normandie 2,80-3, Bretagne 2,30-2,80, Centre 2-2,50, divers 2,30-2,70, Centrifuges Normandie 2,70-2,80, Bretagne 2,60-2,30, Charente let Poitou 2,80-3,00, Nord et Est 2,70-2,10, Touraine 2,80-3,20.

VARICES
immédiatement et *radicalement* soulagées par le port rationnel des Bas Elastiques de V.-A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, Paris. Lire l'intéressante *Note sur les Varices*, envoyée gratuitement sur demande, ainsi que la façon de prendre les mesures.

Légumes. — Champignons de couche. — Prix des 100 kilos, suivant marques, consommation : 120-200 fr.

Les 100 kilos : ail 30-50, asperges en vrac 40-90, cerfeuil 40-60, champignons de couche extra 140-194, moyens 100-140, conserve 160-144, cèpes 100-130, girolles 55-65, rav. ou rutab. 20-30, oignons 30-40, épinards 45-65, fèves Paris 20-30, Midi 20-30, haricots verts anglais 60-90, du Midi 25-85, haricots verts anglais 60190, du Midi 25-85, haricots beurre Algérie, Midi 40-50, à écosser Algérie 80-90, laurier 30-40, oignons en grain 15-25, d'Egypte 22-26, oseille 8-15, persil 20-35, pissenlit Paris 50-75, poireaux verts Paris 40-54, Nord Paris 25-50, pommes de terre nouvelles Midi 20-24, Paris 20-24, Brest, Cherbourg, 19-15, saucisse rouge Espagne 22-35.

Les douze : concombres anglais 5-7, français 1-4, Raifort 2-6.

Les 100 bottes : ail nouveau 8-12, carottes com. 20-21, ciboules 10-15, échalotes nouvelles 10-15, estragon 8-12, navets com. 25-30, oignons de Vertus 18-22, panais 8-19, poireaux 25-40, radis de Paris (bot. 2 bot) 0,15-0,25, noirs 25-30.

Le cent : aubergines Midi, Paris 5-35, artichauts Paris 20-30, bretons 8-14, d'Angers 8-20, poivrons 2-5, chicorée Paris 5-12, choux verts 8-20, choux-fleur Paris 25-60, courgettes 5-12, escaroles 8-15, laitues Paris 5-13, blonde battavia 8-16, romaine 8-20.

La boîte : pointes d'asperges 0,75-0,90, celles en branches 0,40-0,80, navets nouveaux Nantes, Paris 0,40-0,50, piganon nouveaux Paris 0,10-0,20, rhubarbe 0,30-0,30, thym 0,30-0,50.

Les 12 boîtes : asperges diverses 7-20, cresson 0,15-0,75.

Le kilo : pissents fins verts et rouges 1-1,20.

Fraises : de Montauban 60-75, de Gaillac 70-90, d'Hériçart 100-150, de Paris 60-150, quatre-saisons 250-360.

MARCHE DE LA CHAPELLE

Pailles et fourrages. — La Chapelle, 26 juin. — Les offres étaient très abondantes ce matin, la demande était modérée, les cours accusant un peu de faiblesse.

On cote : paille de Blé 40-46, d'avoine 32-36, fourrages 25-35.

Pailles et fourrages en sorte. — Offres modérées, cours faiblement tenus.

Paille de blé 32-38, d'avoine 27-32, fourrages 25-70.

MARCHES DIVERS

Nantes, cerneaux. — On cote à Bordeaux : marbot 31,50, Charente 17, les 30 kilos.

Cornes. — A Bordeaux, on cote aux 100 kilos en qualité : cornes de bœuf 65-74, cornes de vaches 26-28 (en cornes de belle qualité de La Plata).

Os. — A Paris, on cote les 100 kilos : os gras de cuisine pour colle 12,50, os d'équarrissage, propres et secs 11.

— Os non dégélatinés moulus pour engrais avec garantie de dosage : 3 à 4 % p. 100 d'azote, 20 à 25 p. 100 de phosphate de chaux, logé 11 fr. Farine d'os des Indes pour engrais avec garanties de dosages 3 ½ p. 100 à 4 ½ p. 100 d'azote, 45/45 p. 100 de phosphate de chaux, logés 11,75. Os dégélatinés entier, 1/2 p. 100 d'azote, 60/65 p. 100 de phosphate de chaux, 11.

Au Havre, on cote aux 100 kilos nouilles : de travail 23-35, à brûler 6-12, tibias 18-24, cornillons 16-19,50.

Chiffons. — On cote à Paris aux 100 kilos : toile n° 1 54-55, toile blanche lavée 34-37, bleue, propre 19-20, essuie-toile blanche propre 50-55, coton n° 1 34-35, coton bleu clair 18, blanc 12, mixtes gris bl. 35-36, cordelettes bl. 22-23, cordes aloès 12-14, couleur rosée 11-12, chiffons mêlés toile blanche 80-82, calicot blanc 75-80.

MARCHE LIBRE

(Ancienne halle aux blés)

Paris, mercredi 26 juin 1912.

Farines de consommation, 167 kilos, 60-73, calme ; farines supérieures de consommation, 157 kilos, 73, calme ; les 100 kilos : blé indigène 24,50, nominal ; seigle Paris 22,75-23, offres rares ; avoine 22,75-24, offres rares ; orge mouture 23,75-23,50, nouveau, escourgeon départ 20,50-21, ferme ; maïs Paris 21,50-22, nouveau ; sorgho 16,75-15, nouveau ; recoupettes 17,25-18, inchangées ; remoulages 19-25, inchangés.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Paris, le 26 juin 1912.

CEREALES

	Blé		Avoine		Seigle		Farines	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Courant	23,25	23,25	22,75	22,60	23,05	23,00	48,05	48,40
Prochain	23,40	23,50	22,60	22,45	23,30	23,20	41,25	40,90
Juillet-août	23,50	23,50	21,50	21,35	23,45	23,30	40,80	40,60
4 derniers	19,15	19,20	19,45	19,25	20,45	20,35	34,65	34,60
Tendance	calme	calme	mal.	faible	bons	faible	bonne	faible
Cours relatifs			2500					
Cours jour.			2500					

Farines supérieures de consommation, disponible 76 ; de consommation, prix extrêmes, 69-73.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin		Huile de colza		Alcools		Sucres	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Disponible								
Courant	66,50	66	74	73,50	47,75	47	44	44
Prochain	71	69	74,25	74	47,75	47	44,50	44
Juillet-août	68,50	67,50	74,50	74	47,25	46,75	46,75	46
4 derniers	64,50	63,50	75,25	75	52,75	52		
3 de lin	61,25	60	76	75,75				
3 d'œillette					50,50	50,25	53,75	53
3 d'olive					51	50,75	50,50	53,10
4 d'colza							73,25	73,75
Sacs								
Sucre n. 3							73,50	73,50
Sucre n. 1							78	78
Tendance	faible	faible	bonne	faible	faible	faible	faible	faible
Cours relatifs			2500					
Cours jour.	3150		250		200		41000	
			700		400		10100	

MARCHE DU HAVRE

Ouverture du 26 juin (10 h. 30)

ÉPOQUES	COTON	CAFÉS	SUCRES	POUTRE Galbraith	POUTRE Sligo
Courant	79 37	85 25	183 ..	63 ..	95 ..
Prochain	78 06	85 25	183 ..	64 25	95 ..
Août	78 50	85 75	180 50	64 25	97 ..
Septembre	77 50	85 75	170 50	67 25	97 50
Octobre	77 25	85 75	171 50	67 40	98 ..
Novembre	76 62	85 75	171 50	67 75	91 50
Décembre	76 25	86 ..	174 ..	68 ..	98 ..
Janvier	76 12	86 ..	174 ..	68 25	97 ..
Février	76 12	86 ..	174 ..	68 75	97 ..
Mars	76 37	85 75	175 ..	..	97 ..
Avril	76 12	85 75	174 ..	69 ..	96 ..
Mai	76 12	86 ..	174 ..	69 25	99 ..
Tendance	bonne	mal.	bonne	calme	mal.
Stocks		6000	50		

Mouvement de mai. — Cafés : Juillet 85,50 à 85,75, autres mois inchangés, tendance lourde, report 8 000 sacs. — Cotons : de 0,37 à 0,50 de baisse, tendance faible. — Laines : inchangées.

SAVON du CONGO

BOURSE DE PARIS

Clôture du 26 juin

Valeurs françaises	Précéd. clôture	Clôture du jour
RENTES FRANÇAISES		
3 % comptant	93 05	93 70
3 % terme	93 60	
3 % amort. ancien	99 90	95
3 % amort. terme		
EMPRUNTS DES COLONIES		
Indo-Chine 4 1/2	78 15	78 00
Madagascar 1885 3 1/2 %	77 25	
Madagascar 1903-1905 3 %	81	81
Afrq. occ. fr. 2 1/2 %	434	434
Algérie 1902 3 %	439	441
Indo-Chine 1899 1905 3 1/2 %	436 75	435
Indo-Chine 1902 3 %	402 50	402
Tonkin 3 % 1902	438 25	440
VALEURS FRANÇAISES		
1871 3 %	402 50	402 50